



Genève teste le marché des obligations «vertes»

DAVID HAEBERLI
@David_Haerberli

FINANCEMENT Un emprunt pour financer des bâtiments publics va être émis dans les prochains jours. Son but: attirer de nouveaux investisseurs

Y a-t-il, chez les investisseurs suisses, un appétit pour les produits financiers «verts»? Combien sont-ils prêts à investir, et pour quel rendement? Le canton de Genève a annoncé mardi qu'il prévoit d'émettre dans les jours qui viennent un emprunt sous forme d'obligations «vertes». Pour cette première en Suisse, Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé des Finances, avance peu de certitudes. Le but est précisément de trouver la réponse à ces trois questions. «Genève se positionne dans la finance durable, dit le ministre PDC. Nous sommes convaincus qu'il y a de la valeur à créer dans ce domaine.»

Cet emprunt vise à terminer le financement voire à refinancer trois bâtiments publics construits selon les normes à très basse consommation d'énergie Minergie Plus. Ces édifices existent et sont même ouverts au public: l'extension du Centre médical universitaire (CMU), le nouveau bâtiment

des lits des Hôpitaux universitaires et la nouvelle maternité. Les montants alloués pour ces projets se montent à 669 millions de francs, dont 544 ont déjà été dépensés. Restent 125 millions à trouver pour financer une crèche au CMU et divers équipements dans les autres bâtisses.

Projets avancés choisis pour réduire les risques

C'est volontairement que des projets avancés ont été choisis pour cette première incursion sur ce nouveau marché, afin de réduire les risques, notamment de retard. «Un projet de mobilité comme un tram, ce sont six à sept ans de financement», souligne Pierre Béguet, directeur général des Finances à l'Etat. Ceux que nous avons sélectionnés seront terminés dans les deux ans.»

Trois banques ont été mandatées: la Banque Cantonale de Genève, Credit Suisse et UBS. Le canton les a chargées d'attirer des fonds d'investissement et des caisses de pension qui n'investissent d'ordinaire pas dans la dette genevoise.

Modalités à définir

La date d'émission, sa durée et le taux seront fixés avec elles, «d'ici à la fin de l'automne», commu-

nique le ministre des Finances, prudent. «Notre préférence va à une durée qui dépasse les dix ans», précise Adriana Jost, directrice de la trésorerie générale de l'Etat. Les titres seront placés à la bourse suisse.

L'emprunt vise à terminer le financement voire à refinancer trois bâtiments publics construits selon les normes Minergie Plus

Le canton a déjà émis cette année un emprunt de 200 millions de francs, sur 21 ans, à un taux de 0,6%. En octobre 2016, il émettait une obligation à 40 ans, aussi pour 200 millions, à un taux de 0,5%.

La conformité de ces obligations «vertes» avec les standards de référence (ceux du Climate Bond Initiative), a été certifiée par Vigeo Eiris, société basée à Paris. Une fois les fonds réunis, l'Etat devra justifier de leur bonne utilisation selon ces principes «verts». Ce suivi sera assuré par son réviseur, à savoir la Cour des comptes. ■